

# S.S.I.A.P. 2

**(Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes)**

## Accès à la formation - Prérequis

- Satisfaire à une évaluation écrite (connaissances générales, aptitudes au métier et au management d'équipe) et entretien.
- Titulaire du S.S.I.A.P.1, CAP ADS, Brevet Prof. ATPS, Bac professionnel « Sécurité prévention », titulaire mention complémentaire « Sécurité civile et d'entreprise ».

**Et** avoir exercé l'emploi d'agent de sécurité incendie durant 1607 heures au cours des 24 derniers mois.

- Titulaire d'une certification PSC1, SST ou PSE1 en cours de validité à l'entrée en formation.
- Certificat médical spécifique SSIAP (moins de 3 mois).

## Objectif de la formation

Etre capable d'assurer la sécurité des personnes et la sécurité incendie des biens avec les agents de sécurité qu'il encadre.

## Contenu de la formation

### Préparation à la qualification SSIAP.2

#### 1/ Rôles et missions du chef d'équipe – 38h

- Gestion de l'équipe de sécurité
- Management de l'équipe de sécurité
- Organiser une séance de formation
- Gestion des conflits
- Evaluation de l'équipe
- Information de la hiérarchie
- Application des consignes de sécurité
- Gérer les incidents techniques
- Délivrance du permis de feu

#### 2/ Manipulation du système de sécurité incendie – 11h

- Système de détection incendie
- Le système de mise en sécurité incendie
- Installations fixes d'extinction automatique

#### 3/ Hygiène et sécurité du travail en matière de sécurité incendie – 7h

- Réglementation Code du travail
- Commissions de sécurité et commission d'accessibilité

#### 4/ Chef du poste central de sécurité en situation de crise – 17h

- Gestion du poste central de sécurité
- Conseils techniques aux services de secours

#### Enseignement pratique :

- Exercices pratiques de mise en situation
- Jeux de rôle pour l'enseignement management

## Méthodes pédagogiques

Alternance des apports théoriques, de cas pratiques et de mises en situation avec méthodes directives et participatives.

## Validation des acquis

Certificat de qualification professionnelle  
(Agrément Préfecture Alpes Maritimes INSEIT n°0027-2016 bis)

- Qualification S.S.I.A.P. 2

Examen en fin de formation

(2<sup>ème</sup> degré de qualification du personnel permanent des services de sécurité incendie : Chef d'équipe)

Cette qualification est soumise à un recyclage triennal.

**Examen :** Epreuve écrite (QCM 40 min.)  
Epreuve orale : 15 min.  
Epreuve pratique : 20 min.

**Effectif prévu :** De 6 à 12

## Durée de la formation :

**80 heures** (Examen inclus)  
(2 semaines + 1 jour consécutifs à temps plein)

**Délai d'accès :** Un mois avant le début de la formation.

**Horaires :** Du lundi au vendredi  
8h30-12h30 / 13h30-17h00

## Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Formation accessible aux personnes ayant la qualité de travailleur handicapé sous réserve de la validation de l'aptitude médicale réglementaire.  
Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

## Responsable pédagogique :

Stephan ERATOSTÈNE

## Personnes à contacter :

Caroline LAMBERT – Marion SCOMPIGLI

## Tarif sur demande.

## Lieu de formation

Espace Nikaïa  
11, Avenue du Docteur Victor Robini  
06200 NICE  
Tél. : 04 97 18 11 33

[www.inseit.com](http://www.inseit.com)

[inseit.formation@wanadoo.fr](mailto:inseit.formation@wanadoo.fr)

Organisme certifié Qualiopi n° 00099

FILIERE PREVENTION SECURITE